

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	88 (1990)
Heft:	7-8
Artikel:	Prévention de l'incontinence sphinctérienne : réflexion professionnelle sur la pratique des sages-femmes
Autor:	Dufey, D. / Pichon, M. / Ribaut, M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-950351

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Prévention de l'incontinence sphinctérienne

Réflexion professionnelle sur la pratique des sages-femmes

L'existence des troubles ou des pathologies de la fonction périnéale et de la continence sphinctérienne est reconnue dans pratiquement tous les pays européens.

Au-delà du handicap ou de l'invalidité qu'ils représentent pour les individus, ils pèsent très lourds dans les budgets de santé.

Conscients de la particularité de ces troubles et de leur incidence sur la population, les professionnels concernés éprouvent de plus en plus la nécessité de se former spécifiquement en rééducation uro-génitale.

C'est pour répondre à ce besoin qu'une première série de cours de formation universitaire, organisée et animée par l'équipe du prof. Minaire (Université de St-Etienne) et du prof. Chantraine (Université de Genève), s'est déroulée en septembre/octobre 1989 à Genève.

Vingt-deux sages-femmes de Suisse Romande ont suivi cette formation et ont décidé de continuer d'approfondir leurs compétences, d'échanger leur expérience, convaincues de l'importance de leur rôle dans la prise en charge de l'incontinence.

En effet, les femmes, par leur particularité anatomique périnéale et leurs fonctions gynéco-obstétricales sont particulièrement exposées. Selon certains auteurs 1 femme sur 3 souffre d'incontinence plus ou moins grave au cours de sa vie.

Avant la réponse thérapeutique, il nous semblerait essentiel de mettre l'accent sur le dépistage des femmes à risque et de proposer une action de prévention.

Nous pouvons formuler les questions suivantes:

- quand poser le diagnostic d'incontinence?
- quelles propositions concrètes d'attitudes obstétricales pouvons-nous faire pour diminuer le traumatisme de l'accouchement?
- quel programme de prévention faut-il mettre en place à un niveau politique de santé publique?
- comment éduquer la population à ce sujet?

Malgré le libéralisme et les informations largement médiatisées en matière de santé, les femmes ne consultent pas volontiers pour évoquer une diminution de leur continence sphinctérienne: ce sujet reste tabou.

Profitant du rôle particulier de la sage-femme et de l'audience dont elle bénéficie auprès des femmes, nous proposons quelques interventions.

Pendant la grossesse

Au cours de la consultation prénatale, la sage-femme formée en rééducation uro-gynécologique et sphinctérienne* peut évaluer les facteurs de risque:

- en mettant en évidence des antécédents significatifs à l'anamnèse;
- en recherchant une béance vulvaire
- une insuffisance de trophicité cutanée
- des lésions antérieures du périnée;
- en éprouvant la normotonicité du noyau fibreux central, des parties

* Depuis quelques années, l'Ecole de sages-femmes «Bon Secours» a introduit dans la formation des étudiantes, en collaboration avec les professionnels cités, un programme en rééducation uro-gynécologique et sphinctérienne.

molles, de la cavité pelvienne, par un toucher vaginal au cours de l'examen obstétrical, et par le testing des releveurs de l'anus;

- en repérant une inversion de commande, la présence d'un prolapsus vésical ou utérin;
- en observant tout signe d'émission d'urine ou de gaz, spontanée ou à l'effort.

Ces éléments permettront à l'équipe obstétricale d'établir une prise en charge adaptée et de définir si un bilan urodynamique, un traitement ou une éventuelle rééducation sont nécessaires.

La préparation à la naissance, par son rôle d'éducation à la santé, se révèle être un moment privilégié pour commencer une prévention dans ce domaine.

Au moment de l'accouchement

Jusqu'alors peu d'études ont permis de mettre en évidence l'incidence des gestes, des techniques obstétricales ou anestésiques.

Selon une étude faite dans le service du prof. Pigne (St-Antoine, Paris 1982) il semble préférable:

- de mener une expulsion à vessie vide
- d'éviter des efforts expulsifs trop longs
- de pratiquer une épisiotomie pour éviter les déchirures périnéales, statistiquement significatives dans la genèse de l'incontinence urinaire d'effort et la fréquence des prolapsus.

Sont à proscrire:

- l'expression abdominale
- les grandes rotations lors de forceps
- les manœuvres intempestives au moment de la délivrance.

Dans le post-partum

La sage-femme conseillera aux nouvelles accouchées la pratique du verrouillage périnéal (stop pipi) afin qu'elles reprennent progressivement le contrôle de leur musculature pelvi-périnéale. De plus elle insistera sur le danger d'une reprise précoce d'une gymnastique abdominale.

Toute femme devra être informée de la nécessité d'une consultation médicale si des signes d'incontinence même mineurs persistaient au-delà du post-partum précoce.

En conclusion

Il est indispensable de s'assurer que seuls des professionnels compétents et formés assurent ces prestations car l'improvisation représente un danger pour l'avenir des femmes, danger d'autant plus grave que les répercussions d'une mauvaise prise en charge ne seront visibles que dans un temps différé. C'est dans ce but, que le groupe de sages-femmes, auteurs de cet article propose un recueil méthodologique de données pour effectuer des recherches cliniques, dans un esprit de collaboration.

Ainsi les attitudes corporatistes des différents professionnels impliqués (médecins, sages-femmes, physiothérapeutes) s'effaceront devant un programme de prévention argumenté au plus grand bénéfice de la population et de la communauté.

Pour le groupe romand
de sages-femmes formées
à la rééducation urogynécologique
et sphinctérienne

D. Dufey – M. Pichon – M. Ribaut

Bibliographie

COTELLE O.: Accouchement et continence urinaire – Rééducation uro-gynécologique post-natale. Thèse Paris 1983 (disponible secrétariat Prof. Minaire, Pavillon 26, Hôpital Bellevue, 42023 St-Etienne Cédex, contre CF 50F).

ERNY R., PAPY J.J., CAMERENA J., SERMENT G.: L'E.M.G. du sphincter strié urétral dans les suites immédiates de l'accouchement. Jour. Gynecol. Obstret. Biol. Reprod. (Paris) 1980.9. 765-769.

RENAUD R., SERMENT H., RITTER J. BOHLER J.L., EBERST B., GAMERRE M., JAQUETTIN B., SERMENT G.: les incontinences urinaires chez la femme. Masson – Paris – 1980.

ARCHIMBAUD J.P.: Le symptôme d'abord. Médecine et Hygiène – 46 – 1988.

LERICH A. et LERICHE B.: Place de la rééducation dans l'incontinence urinaire de la femme. Médecine et Hygiène – 46 – 1988

GIANONI A. WEIL A.: Incontinence urinaire et grossesse: nouvelle attitude thérapeutique. Bulletin de périnatalogie, Genève, Vol. 13, no 4, Hiver 89/90.

A la suite du séminaire de formation en rééducation urogynécologique et sphinctérienne, de nombreux participants ont exprimé le voeu qu'une suite soit donnée à cette rencontre. Il en est ressorti que la condition préalable, permettant d'atteindre un tel objectif, serait de créer une Association Interdisciplinaire de professionnels formés en rééducation urogynécologique et sphinctérienne.

Les buts d'une telle association pourraient être les suivants:

- Regrouper les professionnels formés en rééducation urogynécologique et sphinctérienne de Suisse romande.
- Promouvoir la qualité des prestations de santé en matière d'urogynécologie et d'incontinences sphinctériennes.
- Garantir la formation des professionnels concernés.
- Valoriser la reconnaissance des actes par les institutions de santé et les assurances.
- Favoriser les échanges professionnels interdisciplinaires.
- Développer un esprit de recherche théorique et clinique sur le sujet.
- Rédiger des publications.
- Promouvoir l'éducation à la santé de la population.
- Développer des programmes de prévention.

Les personnes intéressées par la création d'une telle Association sont priées de bien vouloir remplir la fiche ci-jointe et de la renvoyer rapidement à l'adresse indiquée.

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone:

Profession(s):

Formation(s) en rééducation urogynécologique:

Date	Lieu
.....
.....
.....
.....

Oui Non

– Est intéressé(e) par une association:

– En tant que membre:

– En tant qu'organisateur:

– En tant que bienfaiteur:

– Intéressé(e) par une formation en rééducation urogynécologique

Autre:

Merci de retourner cette fiche à:

Mme Michèle Rolland
Secrétaire du secteur sages-femmes
Ecole le Bon Secours
47, av. de Champel
1206 Genève (tél. 022 46 54 11)